

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18161 - 71ÈME ANNÉE

Première collectivité prête à participer à la garantie financière de l'aide à la filière canne-sucre

Sainte-Suzanne solidaire des planteurs, ouvriers et transporteurs

À moins d'un mois de la coupe, le prix de la canne n'est toujours pas fixé, car la Convention canne n'est pas signée. Pour débloquer la situation, Paul Vergès et le PCR ont proposé aux collectivités de garantir une aide financière que l'État s'est engagé à verser. C'est une somme de 38 millions d'euros qui permettra de faire sauter le dernier obstacle à la signature d'une convention canne sur 6 ans. Hier soir, le Conseil municipal de Sainte-Suzanne a montré l'exemple, il s'est engagé à participer au fonds de garantie.



Photo Toniox.

En 2017, la filière canne-sucre fera face à un bouleversement : c'est la fin de la garantie d'un prix fixe supérieur au cours mondial pour le sucre. Le coût de production du sucre réunionnais est plus élevé que celui de ses concurrents sur le marché mondial. Pour compenser cet écart, les acteurs de la filière ont demandé l'an dernier à la France de

verser une subvention supplémentaire de 38 millions d'euros. Cela signifie qu'en 2017, le montant de l'aide de France serait alors de 128 millions d'euros par an.

Débloquer la situation

Le 21 août dernier, le président de la République avait donné son accord à cette demande, en soulignant qu'elle est conditionnée à l'autorisation de la Commission européenne. Nous sommes à un mois de la coupe, et la France n'a toujours pas fait sa demande. L'incertitude sur les 38 millions d'euros bloque

les discussions entre les planteurs et les usiniers. Les premiers demandent un prix garanti de la canne jusqu'en 2021, soit pour une période de 6 ans. Les seconds ne veulent pas s'engager sur un prix fixe au-delà de 2017. Interrogé par les députés en 2014, le président de Téréos Océan Indien, l'usinier, avait en effet précisé que si l'industriel n'avait pas la certitude de vendre le sucre, il n'achèterait pas de canne aux planteurs.

Compte-tenu du soutien de la France à la demande, et de la déclaration de la Commissaire européenne lors de son passage à La Réunion au début du mois de mai, les chances sont grandes pour que l'autorisation soit accordée. Mais la décision ne sera pas rendue avant la fin de la campagne sucrière 2015. C'est pourquoi Paul Vergès a fait une proposition le 8 mai dernier : demander aux collectivités de se porter garantes de la somme attendue pour lever le dernier blocage à la signature de la Convention canne sur 6 ans. La répartition se ferait de cette manière : 15 millions pour la Région, 15 millions pour le Conseil départemental et 8 millions pour les communes.

Motion au président et au Premier ministre

Cette proposition permet aux deux principales collectivités d'appliquer leurs résolutions : la Région le 10 avril et le Département le 29 avril ont adopté à l'unanimité des motions de soutien à la filière canne.

Le 9 mai, la direction du PCR a pris la décision de demander aux collectivités d'agir dans ce sens. Le 11 mai, Elie Hoarau et Maurice Giroucel ont écrit aux présidents de la Région, du Département et de l'Association des maires pour leur présenter cette proposition.

Hier, Sainte-Suzanne a donc été la première collectivité à prendre concrètement la défense des planteurs, des ouvriers d'usine et des transporteurs. Réuni en session extraordinaire, le Conseil municipal n'avait qu'une affaire à l'ordre du jour : le débat et le vote d'une motion adressée au président de la République et au Premier ministre.

La commune s'est dite prête à participer à la garantie pour que la Convention canne puisse être signée.

Le signal de la solidarité est donc venu de Sainte-Suzanne.

M.M.

Motion adressée au président de la République et au Premier ministre

Considérant que l'ensemble des élus réunionnais, au sein du Conseil régional et du Conseil départemental, ont exprimé à travers les motions qu'ils ont adoptées, leur préoccupation sur le devenir de la filière canne-sucre ;

Considérant qu'au cœur de ces préoccupations, figure la suppression des quotas et des prix garantis du sucre sur le marché européen ;

Considérant que cette suppression nécessite le relèvement, dès 2017 du niveau du montant de l'aide nationale de 90 millions d'euros à 128 millions d'euros afin de faire face à cette situation ;

Considérant que ce relèvement de l'aide nationale, sur lequel s'est personnellement engagé Monsieur le président de la République lors de sa visite à La Réunion en août 2014 doit au préalable recueillir l'agrément des instances de la Commission européenne ;

Considérant qu'il apparaît au regard des différentes déclarations, tant de Madame la Ministre des Outre-mer que de Madame la Commissaire européenne à la Politique régionale, qu'aucune réponse positive n'est attendue des instances européennes d'ici la fin de la prochaine campagne sucrière qui s'ouvre dans moins d'un mois ;

Considérant au surplus que les autorités gouvernementales françaises n'ont toujours pas transmis le dossier de demande d'autorisation aux autorités de la Commission européenne ; que cette transmission devrait s'effectuer au mois de septembre ou d'octobre 2015 ;

Considérant que les délais d'instruction d'une telle demande sont particulièrement longs et complexes, et devraient en tout état de cause durer plusieurs mois ;

Considérant que dans un tel contexte, les usiniers refusent de signer une nouvelle convention canne pluriannuelle de 6 ans, comme le réclament les planteurs, alors même que la convention actuelle qui fixe le prix de la tonne de canne arrive à échéance ;

Considérant qu'une telle situation d'incertitude préjudicie gravement aux intérêts de la filière compte tenu du blocage des discussions sur la convention canne et donc de l'absence de garanties au-delà de 2017 ;

Considérant enfin qu'au regard de l'impact de la filière canne sur toute la vie économique et sociale de La Réunion, dans l'hypothèse d'un refus des autorités européennes de valider la demande de l'État, qu'il est nécessaire que les collectivités réunionnaises puissent elles-mêmes assurer cette aide complémentaire de 38 millions d'euros par le biais d'une participation de la Région et du Département à hauteur de 15 millions d'euros chacun, et d'une garantie solidaire des 24 communes à hauteur des 8 millions restants ;

Les élus du Conseil municipal de Sainte-Suzanne, pas le biais de la présente motion :

1) Expriment leur vive inquiétude sur le devenir de la filière canne-sucre ;

2) Assurent les planteurs et l'ensemble des acteurs de la filière de leur soutien total pour la sauvegarde de leur outil de travail ;

3) Se déclarent prêt à apporter la contribution de la Commune à tout dispositif de garantie financière en complément de la participation d'autres collectivités en vue de lever les obstacles et permettre ainsi que les conditions soient réunies pour une signature de la nouvelle convention canne ;

4) Interpellent solennellement Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier ministre afin qu'ils mettent en œuvre l'ensemble des moyens dont ils disposent pour que soient tenus les engagements pris en août 2014 par le chef de l'État, relatifs au relèvement de l'aide nationale.

Edito

La Réunion a besoin d'élus responsables

Dimanche, à Bois-Blanc, Saint-Leu, la population réunionnaise a pris conscience des richesses du sous-sol volcanique de La Réunion et elle a demandé au Président du Conseil Régional de ne pas mettre en péril notre patrimoine commun. Les élus ne doivent pas hypothéquer l'avenir des générations futures. Cela semble tellement évident qu'on oublie trop vite que c'est justement parce que des élus Réunionnais ont supprimé le Train pour sacrifier notre île au tout automobile qu'ils nous ont mis dans cette situation catastrophique. La pollution de notre environnement par le CO2 provient pour 58 % des transports automobiles.

Alors quand le PCR déclare dans un communiqué : "Arrêtez pendant qu'il est encore temps", dans les faits c'est déjà trop tard. Car, l'actuel locataire de la pyramide inversée a lui aussi supprimé le projet de Tram-Train. Il nous a fait prendre un retard considérable car, sérieusement, personne ne sait comment retrouver le financement perdu qui se montait à plus d'un milliard d'euros. Paul Vergès présidait la Région quand il a pu décrocher un financement exceptionnel afin de commencer à corriger l'histoire de la suppression du Train. La rencontre avait eu lieu à Matignon, au tout début de l'année 2017, avec le gouvernement Villepin, présidé par Jacques Chirac. Dire que certains ont voté pour Didier Robert en sa qualité d'homme de droite !

Quelle erreur ! L'Histoire retiendra que les Accords de Matignon, c'est Paul Vergès.

L'autre dossier qui interpelle les élus de tout bord, c'est l'avenir de la filière canne. Elie Hoarau et Maurice Gironcel avaient adressé un courrier à Didier Robert, Nassimah Dindar et l'association des Maires. Il leur était demandé de soutenir l'initiative du Président de la République qui a déclaré son accord pour l'exécution des 38 millions d'euros. La démarche n'est qu'une garantie sur l'engagement présidentiel pour faciliter la prise en charge de la somme dans les discussions sur la Convention Canne. Les 2 Présidents ont publié leur réponse. C'est NON ! Cependant, ils interpellent le Président de la République. Enfin, ils proposent une table ronde sur l'avenir de la filière. Encore, une fois, qui vivra verra. Prenons date. Quant à la table ronde, vite, il faut une date. Sur ce dossier de la canne, comme sur celui de NRL, La Réunion a besoin d'élus responsables.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

À quelques mois de COP21-Paris 2015, l'urgence d'arrêter une catastrophe environnementale annoncée

Route en mer : l'Alliance demande à rencontrer Manuel Valls

À l'origine de la mobilisation pour une solution alternative à la route en mer dite nouvelle route du littoral ou NRL, l'Alliance appelle le gouvernement à prendre en compte les nouveaux éléments qui confirment l'aberration du projet de Didier Robert et sollicite une audience auprès de Manuel Valls, Premier ministre en visite à La Réunion les 11 et 12 juin prochains. Voici le communiqué de l'Alliance publié ce 8 juin.



Mobilisation contre une catastrophe environnementale et financière.

Dans quelques jours, Le Premier Ministre sera à La Réunion, où se déroulent actuellement les travaux préparatoires d'un des plus grands chantiers de France, et certainement le chantier routier le plus coûteux : la construction d'une route en mer de 12 kilomètres, dite « nouvelle route du littoral » dont le coût initial est de 1,6 milliards d'euros, soit 133 millions d'euros le kilomètre !

L'Etat est directement engagé dans cette opération, d'une part sur le plan financier, d'autre part sur le plan de la réglementation, notamment dans le domaine de l'environnement.

nement.

Or, à quelques mois de la Conférence sur le Climat à Paris, les aberrations de ce chantier atypique, contraire à tous les critères du développement durable et à tout principe de gestion raisonnable de fonds publics, éclatent au grand jour. Les Réunionnais constatent avec stupéfaction qu'un chantier d'une telle envergure ait été lancé sans que l'accès à la matière première nécessaire à la construction de la route, c'est-à-dire aux 18 millions de tonnes de matériaux dont 9 millions de tonnes de roches massives pour la construction des

digues, n'ait été préalablement évalué et assuré. Il est manifeste que les impacts environnementaux et les multiples nuisances ont été sous estimés.

Il est encore temps d'arrêter le scénario d'une catastrophe financière et environnementale annoncée.

Les élus estiment de leur devoir d'alerter le Premier Ministre sur ce chantier d'envergure nationale à l'occasion de sa visite.

C'est pourquoi les élus de l'Alliance ont sollicité une audience auprès du Premier Ministre.

Préparation de la conférence de Paris

Climat au G7 : les propositions des pollueurs historiques

Les 7 et 8 juin derniers, les chefs d'État et de gouvernement du G7 étaient réunis en Allemagne. Ils ont adopté une déclaration commune dans laquelle il est question de sujets tels que la guerre civile en Ukraine ou l'accélération de la destruction des mesures protégeant les économies nationales. Aujourd'hui, c'est l'occasion de donner un coup de projecteur sur la position du G7 vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique. Les 7 pays du G7 sont les principaux pollueurs historiques, responsable d'au moins la moitié des émissions de gaz à effet de serre depuis le 19e siècle. Voici un extrait du communiqué final publié hier :

« Il faut prendre d'urgence des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique, ainsi que le prévoit le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nous réaffirmons notre ferme détermination à adopter, à l'occasion de la Conférence de Paris sur le climat (COP 21) qui se tiendra en décembre, un protocole, un autre instrument juridique ou des conclusions agréées ayant force contraignante dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui soient applicables à toutes les parties, ambitieux, solides, complets et reflètent l'évolution des situations nationales.

Transition énergétique d'ici 2050

Ayant cet objectif à l'esprit et compte tenu des dernières conclusions du GIEC, nous affirmons qu'une diminution importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre, accompagnée d'une décarbonation de l'économie mondiale, est nécessaire au cours de ce siècle. En conséquence, nous soutenons une vision commune qui devrait se traduire par un objectif mondial de réduction, d'ici 2050, par l'ensemble des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, des émissions mondiales de gaz à effet de serre correspondant au haut de la fourchette de la dernière recommandation du GIEC, laquelle se situe entre 40 et 70 % par rapport à 2010, reconnaissant que ce défi ne

peut être relevé que dans le cadre d'une réponse mondiale. Nous nous engageons à faire notre part pour parvenir à une économie mondiale sobre en carbone à long terme, notamment en développant et déployant des technologies innovantes, en nous efforçant de transformer les secteurs énergétiques d'ici 2050 et nous invitons tous les pays à se joindre à nous dans cet effort. À cet effet, nous nous engageons également à mettre au point des stratégies nationales à long terme sobres en carbone.

100 milliards de dollars par an

Le G7 se félicite de l'annonce ou de la proposition d'objectifs d'émissions pour l'après-2020 par tous ses membres et de la présentation de contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), et il appelle tous les pays à faire de même très en amont de la COP 21. Nous réaffirmons le ferme engagement que nous avons pris, dans le cadre de l'Accord de Copenhague, de mobiliser, ensemble, 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 provenant de diverses sources, tant publiques que privées, destinés à d'importantes mesures d'atténuation et de transparence en matière d'exécution.

Les flux de financements pour le climat ont déjà augmenté. Nous poursuivons nos efforts pour fournir et mobiliser des financements accrus, de sources publiques et privées, afin de montrer que, avec d'autres pays, nous sommes en très bonne voie pour atteindre l'objectif de 100

milliards de dollars et que nous sommes prêts à nous engager activement dans les négociations des dispositions financières des conclusions de Paris. Nous reconnaissons que les banques multilatérales de développement ont la possibilité de fournir des financements pour le climat et d'aider les pays à passer à une économie à faible intensité de carbone. Nous appelons les banques multilatérales de développement à utiliser autant que possible leurs bilans et leur capacité à mobiliser d'autres partenaires pour soutenir les programmes pilotés par les pays dans cet objectif. Nous remercions la présidence d'avoir publié le rapport contextuel sur les financements à long terme pour le climat et nous appelons à de nouveaux échanges dans toutes les enceintes pertinentes en vue de la COP 21.

Oté

*La Rényon lo 9 zwin 2015
Justin i ékri Mésié lo promié miniss.*

Mésié lo promié miniss, astèr, ariv'a vou

Mi sava ékri a ou in lèt mésié lo promié miniss, mi pans ou nora lo tan lir a li. I prétan ou tard pa pou arivé, Zédi mi krwa. Avan tousala mi pérmèt a mwin anvoy a ou dé trwa mo pou inform a ou si sak i éspass isi. Pètèt ou lé déza o kouran vik, néna d'moun i dwa donn a ou lo grin pou moud. Mi anvoy a ou sa a mon manière, èk mon kozé, mwin lé sir ou va konprann vik ou sé in boug gabié. Mi parl pa ou létat nout péi, ou dwa konèt ? Shomaz, la jénèss, nout lékol..... Mi vé parl a ou si sizé brilan di moman. Déza, vik ou vyin èk la miniss dé lédikasyon nasyonan, mi profit pou domann zot dé kansa é koman zot i kont pran an par nout lang, sak zot i apèl laba déor la lang rézyonal ? Nout kozé kréol boudikont, nout kozé la kaz, lékol dann bitasyon, nout kozé tou lé zour. Palfèt pou nout lékol, misié lo promié miniss, plito pou nout liniversité, ou koné nou lé avan dérné si tout la franss ? Bann marmay i di nou lé promié par la ké. La réform si lékol osi, i prétan i pas pa. In ot sizé osi i trakass a nou an so moman sé nout sékirité. Ou koné konm la ba déor a nou osi nou néna marmay singlé i sava fé lo djihad la ba an Syrie, i prétan in pé i sava èk la kontinité térytoryal la rézyon ziska la Frans, aprés a i pass par la Turki pou alé an Syrie o bout. Ni kont si ou mésié lo promié miniss pou mèt do lord anndan la. Ni kont si ou osi pou argard in pé bann fonksyonèr i vé rantr dan zot péi, la osi i tourn touzour pa ron i di malgré lé promèss nout prézidan. Konm ou wa néna sizé sho an so moman.

Ni profit pou an parl a ou konm promié miniss déza, vik in pé i di konm sa pétèt domin ou pé èt présidan, ni pran in pé lavans. Alorss in dérné zafèr, in lindikasyon plito, si ou désann dan lo sid, odrémié pran la rout nasyonan an ba konm sa ou va war landrwa banna i vé fé lo dé gran trou karyèr pou la rout litoral. Ou va war par ou minm, lé zis koté la ravinn di trou la minm. Fo absoliman évit so dé boubou la misié lo promié miniss. O rotour ou pé ropass par lé o konm sa ou va aprésié lot rout an o, la rout tamarin.

*Noré tro pou di, mé, ala an dé trwa mo apopré sak mi voulé an parl a ou misié lo promié miniss. Mwin lé sir kou va pran an kont, ké ni pé kont si ou. Konm di mon lantouraz a mwin, astèr "Ariv'a vou"
Ek tou lo réspé mwin néna pou ou misié lo promié miniss.*

Justin